

**LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON**  
**L. B. BA.**

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée**  
**à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983**  
**n° de dossier : 31115**  
**Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES**  
**N° d'agrément 04.35.S.155**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**du 30 mai 2015 à Pordic**

L'an deux mille quinze et le 30 mai à 9 heures 30, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35 200 RENNES, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Salle des Fêtes de Pordic, Rue de la Gare à Pordic (22590), sur convocation du président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

**Représentants des Comités Départementaux** : 25 présents sur 39

**Nombre de mandats** : 63 voix sur 99

Comité départemental 22 : 4 représentants avec 2 voix chacun et 2 représentants avec 3 voix

Comité départemental 29 : 3 représentant avec 2 voix et 1 représentant avec 3 voix

Comité départemental 35 : 4 représentants avec 3 voix chacun et 2 représentants avec 4 voix

Comité départemental 56 : 7 représentants avec 2 voix chacun et 2 représentants avec 3 voix

**Membres du conseil d'administration**

**Présents** : 6

**Représentés** : 0

**Absent** : 1

**Absents excusés** : 5

M. Jean Paul DIDIER préside en sa qualité de Président de l'association, Mme Anne-Catherine GOMET est désignée par l'assemblée Secrétaire de séance.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 25 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à disposition des membres de l'assemblée :

- les statuts de l'association
- un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- les pouvoirs des membres représentés
- la feuille de présence certifiée exacte

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2014
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport financier du Trésorier adjoint
  - Bilan financier
  - Fixation du tarif des licences
  - Budget prévisionnel
- 4- Rapport des différentes commissions
- 5- Election aux postes vacants du Conseil d'Administration
- 6- Elections des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFBaD
- 7- Questions diverses
- 8- Remise de trophées

Le Président salue les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

### **1-Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2014**

Lecture est faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2014.

*Vote n°1*

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2014  
Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2014 est adopté à l'unanimité*

### **2-Rapport moral du Président**

Le Président présente son rapport moral de son mandat de présidence (Cf. documents joints). Il remercie la présence de Jean Moy, Trésorier du CROS.

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

*Vote n°2*

*Approbation du rapport moral du président  
Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.*

### **3-Rapport financier du Trésorier adjoint**

- **Bilan financier.** Le trésorier adjoint présente le bilan financier de l'année 2014 (Cf. documents joints) en précisant certains points.  
Remarque concernant l'emprunt : Pourquoi la Ligue ne rembourse-t-elle pas directement l'emprunt avec l'argent placé ? Se renseigner.

*Vote n°3*

*Approbation du bilan financier 2014  
Le bilan financier 2014 est approuvé à l'unanimité.*

- **Fixation du tarif des licences.** Le Trésorier adjoint de la Ligue propose une augmentation du montant du timbre Ligue pour la saison 2015/2016 de 0,50 Euro (0,25 € pour les moins de 9 ans).

*Vote n°4*

*Adoption du tarif de la licence Ligue  
(43,17 € adulte, 36,29 € jeune et 19,04 € pour les moins de 9 ans)  
46 voix contre – 7 abstentions - 7 pour*

L'augmentation proposée est donc rejetée par l'assemblée générale.

- **Budget prévisionnel.** Le trésorier adjoint présente le budget prévisionnel de l'année 2015 (Cf. documents joints).

L'augmentation des licences ayant été rejetée, le budget prévisionnel sera revu.

*Vote n°5*

*Adoption du budget prévisionnel 2015, sous réserve d'une non-augmentation du timbre Ligue.*

*Le budget prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité, sous réserve de modification  
(non augmentation du timbre-Ligue).*

#### **4-Rapport des différentes commissions**

- A. *Commission Régionale Arbitrage, par Davy MICHEL (voir doc joint)*
- B. *Commission Régionale Tournois, par Bruno Milon, lu par Davy MICHEL, (voir doc joint)*  
Questions concernant la prise en compte des nouveaux classements dans l'organisation des tournois.  
Question du Comité 35 qui interroge la Ligue pour savoir si le nombre de tournois autorisés par un comité est limité. La réponse est non.
- C. *Commission Régionale Interclubs, par Davy MICHEL (voir doc joint)*
- D. *Commission Régionale Développement, par Olivier MACE, (voir doc joint)*
- E. *Commission Régionale Litiges, par Bruno MILON, lu par Anne-Catherine GOMET (voir doc joint)*  
Anne-Catherine GOMET demande à ce que des personnes rentrent dans cette commission afin de l'étoffer.  
Olivier FROUIN (35), Agnès LE GLOANEC (29), Dominique KIRY (56) et Marc BODIGUEL (56) se proposent et rentrent dans cette commission.
- F. *Commission Régionale Equipement, par Jean-Paul DIDIER (voir doc joint)*
- G. *Commission Régionale Jeunes, par Marine DUREAULT, lu par Samuel HOCHARD (voir doc joint)*  
Samuel Hochard rappelle la difficulté de la mise en place de la Finale Régionale Interclubs Jeunes. Il serait bien qu'un élu de la Ligue s'occupe de cette compétition. A voir pour la saison prochaine.
- H. *Dispositif d'Entraînement Régional (DER), par Erwin KEHLHOFFNER (voir doc joint)*
- I. *Pôle Espoirs de Dinard par Erwin KEHLHOFFNER (voir doc joint)*
- J. *Equipe Technique Régionale, par Marine DUREAULT, lu par Samuel HOCHARD (voir doc joint)*

#### **5- Intervention de Monsieur Jean Moy, Trésorier du CROS**

Je découvre cette discipline, qui n'est pas la mienne. Les réalités sont principalement les mêmes dans toutes les disciplines, à savoir les finances, les départs des « bons » licenciés, les non-licenciés...

Concernant les baisses des subventions CNDS, un courrier a été envoyé par le CROS, via Madame Palin, aux députés et sénateurs Bretons pour leur expliquer notre mécontentement face à la baisse importante en Bretagne. Seules 2 réponses ont été adressées au CROS, précisant qu'ils allaient en parler. Beaucoup de stages sont organisés pour les jeunes. C'est un point très très positif. Rappel des « Hermines d'or » afin de récompenser les bénévoles engagés. Ne pas hésiter à faire des dossiers. La Ligue est bien structurée avec beaucoup de commissions qui fonctionnent bien. Il faut poursuivre.

## **6- Elections aux postes vacants du Conseil d'Administration**

Des postes étant vacants au sein du Conseil d'Administration, le président fait appel aux membres de l'assemblée générale qui souhaiteraient présenter leur candidature au Conseil d'Administration de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Quatre personnes se présentent : Marc BODIGUEL, Jean-Marie CLEMENT, Cyrielle LEMEUNIER, Michel PIOLOT

*Vote n°6*

*Election de Marc BODIGUEL au Conseil d'Administration  
M. Marc BODIGUEL est élu à l'unanimité.*

*Vote n°7*

*Election de Jean-Marie CLEMENT au Conseil d'Administration  
M. Jean-Marie CLEMENT est élu à l'unanimité.*

*Vote n°8*

*Election de Cyrielle LEMEUNIER au Conseil d'Administration  
Mme Cyrielle LEMEUNIER est élue à l'unanimité.*

*Vote n°9*

*Election de Michel PIOLOT au Conseil d'Administration  
M. Michel PIOLOT est élu à l'unanimité.*

Par ailleurs, nous avons reçu un courrier de démission de la part d'Audrey GILLAIS, qui souhaite arrêter ses fonctions au sein de la Ligue.

## **7-Elections des représentants à la FFBaD.**

Neuf candidats se présentent comme titulaires pour représenter la Ligue de Bretagne :  
Jean-Paul DIDIER, Eric LISSILLOUR, Jean-Marc CHANCEREL, Alice GUEGUIN, Olivier MACE,  
Cyrielle LEMEUNIER, Anaïg ANDRE, Olivier FROUIN, Dominique KIRY.

Six candidats se présentent pour être suppléants :  
Anne-Catherine GOMET, Louis MORIN, Marine DUREAULT, Gérard VIOULES, Pascale HENAFF,  
Davy MICHEL.

*Vote n°10*  
*Election des représentants à la F.F.BaD*  
*Les représentants de la Ligue à la F. F. BaD sont élus à l'unanimité*

## **8- Questions diverses**

Questions du Codep 56 :

- Concernant le nouveau classement, il serait bien d'avoir une information fédérale claire afin de l'afficher et de l'expliquer clairement aux licenciés.
- Concernant les licences, proposition qu'une économie soit faite quant à la licence papier envoyée à chaque licencié. Est-ce bien utile ?
- Pourquoi payer, en plus de la licence, un logiciel pour organiser son championnat interclubs ? C'est aberrant.
- Concernant Poona, proposition qu'il soit simplifié ou modifié pour pouvoir s'inscrire à un tournoi ?

Un courrier sera envoyé à la Fédération et les questions seront posées lors de l'AG.

Proposition qu'une réunion soit organisée avant l'AG de la Fédération afin de répertorier les questions diverses à poser lors de cette AG.

Poser les questions diverses lors de l'AG de la Fédération. Cela a plus de poids. On a la réponse tout de suite.

## **9- Remise des trophées**

Le Mérite Fédéral est remis à Bruno COLLIN, Alice GUEGUIN, Samuel HOCHARD, Yvon LE GALL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 10.

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Procès-verbal adopté lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2016

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE DE SEANCE